



Etude globale de la Meuse et de ses affluents sur le bassin amont (Vosges et Haute-Marne)

Mission 3 : propositions
d'aménagements et établissement
d'un schéma global d'aménagement
et de gestion

Aménagements locaux à étudier :
Meuse Vosgienne (hors Neufchâteau) et
Saônelle



Tour gamma D - 58, quai de la Rapée
75583 PARIS CEDEX 12



Vallée concernée

- La vallée concernée est celle de la Meuse, hors Neufchâteau (rencontrée le 5 février avec le secteur Mouzon-Anger)
- Les faibles vulnérabilités dans la vallée de la Saônelle ne justifient pas des propositions d'aménagements locaux.

Situation du secteur vis-à-vis des possibilités de réduction des risques par des aménagements locaux

- Pour les communes riveraines de la Meuse Vosgienne (hors Neufchâteau rappelons-le), des améliorations des écoulements ne sont pas envisageables ou auraient peu d'effets sur les lignes d'eau,
- Contrairement à d'autres communes du bassin de la Meuse amont, il n'y a pas ici de possibilité de protection par des endiguements.

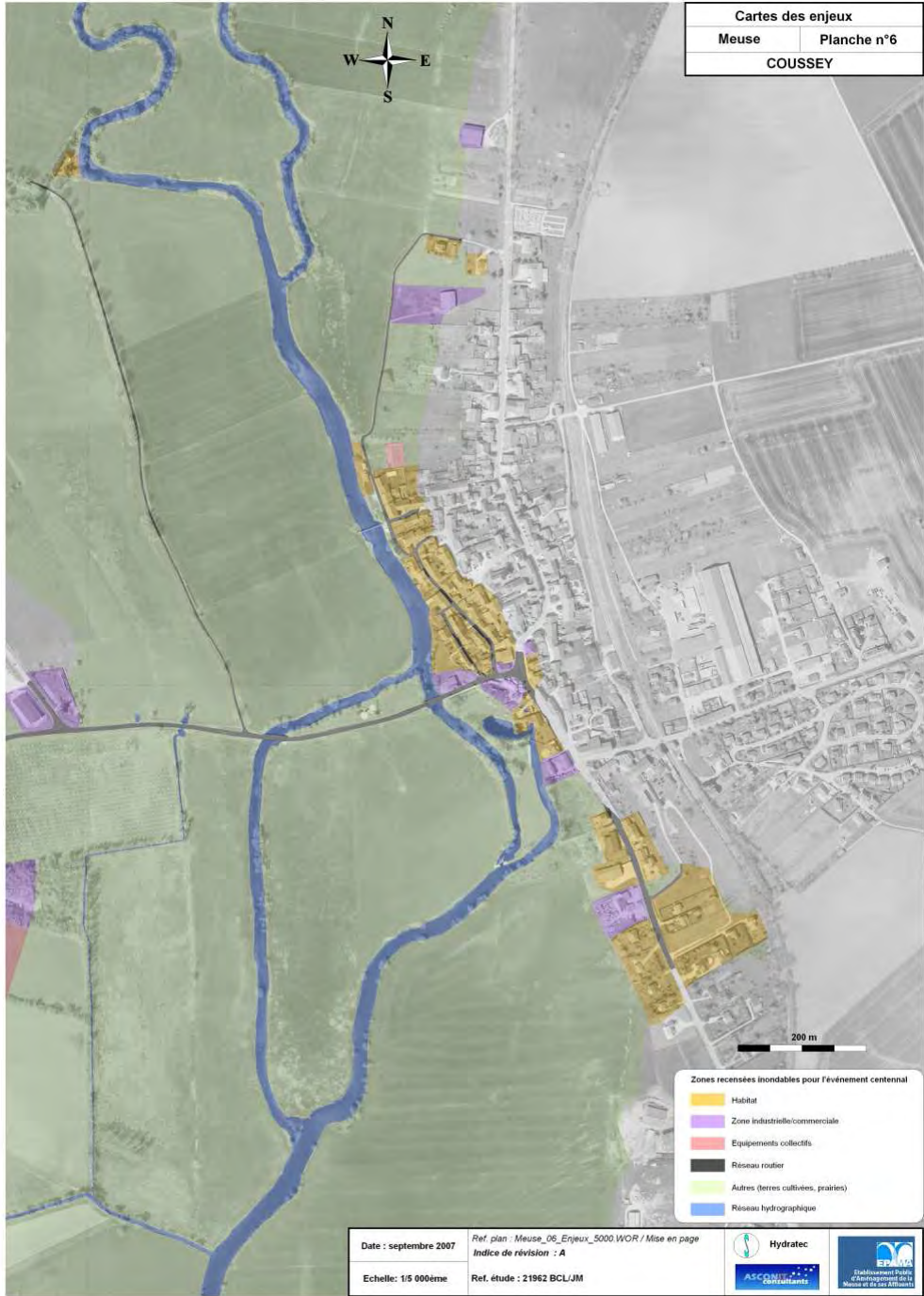
Vallée de la Meuse en amont de Neufchâteau

- A Bazoilles-sur-Meuse :
 - pas de possibilités d'endiguement,
 - pas de possibilités locales d'amélioration des écoulements.



Vallée de la Meuse en aval de Neufchâteau

- Frébécourt, Domrémy-la-Pucelle, Greux et Maxey-sur-Meuse sont en général peu touchées par les inondations; elles l'ont été exceptionnellement par la forte crue de décembre 2001,
- Les enjeux les plus importants sont situés à Coussey :
 - la vallée est ici très large, il n'est pas possible de baisser la ligne d'eau par des améliorations des écoulements,
 - la configuration des lieux (maisons très proches de la rivière, présence d'un bras sous des maisons, ...) ne permet pas d'envisager une protection par endiguement



Démarche pour ce secteur

- Le schéma d'aménagement global prendra en compte les possibilités d'aménagements locaux et aussi les actions de régulation envisageables en amont,
- Ces régulations en amont n'auront pas d'incidences fortes sur les cotes de crue sur ce secteur (notamment en aval de Neufchâteau où la vallée est large),
- Ici, il ne faut donc pas attendre d'améliorations sensibles,
- il faudra mettre en place des actions individuelles de réduction de la vulnérabilité des biens exposés aux risques d'inondation.